

ACTUALITÉS



Exposition des œuvres réalisées par des lycéens pendant leur stage « Égalité des chances » à l'École supérieure d'art et de design Marseille-Méditerranée. © Photo Beaux-Arts Marseille.

IMMERSION EN ÉCOLE D'ART

Le stage « Égalité des chances » invite des élèves de terminale issus de milieux modestes à découvrir des formations artistiques et culturelles. Visite aux Beaux-Arts de Marseille, où trente d'entre eux ont passé une semaine

ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE

Marseille. Ils s'appellent Roxane et Roxanne, Maël, Alicia, Milla, Léonce ou Florin. Ils viennent de Cherbourg, Noisy-le-Sec, Bron, Valence ou Marseille, et sont en terminale littéraire option « arts plastiques » ou en STD2A (sciences et technologies du design et des arts appliqués). Sélectionnés sur dossier et questionnaire, ils sont trente à avoir fait le voyage jusqu'à Marseille du 23 au 29 février dans le cadre du stage « Égalité des chances ». Au programme de la semaine, placée sous la thématique du « Corps en mouvement » : la découverte de l'École supérieure d'art et de design Marseille-Méditerranée où ils ont suivi des ateliers de « dessin performé », de volume et de dessin 3D ; des visites d'expositions et des rencontres avec plusieurs artistes, dont Éric Baudelaire, lauréat du prix Marcel Duchamp 2019. Le tout suivi d'un entretien de restitution avec les enseignants d'écoles d'art partenaires à Limoges, Tours ou Grenoble.

Côté lycéens, la formule fait l'unanimité. Milla évoque « une semaine très dense », Florin « une ambiance parfaite » et « une belle harmonie de groupe ». « Nous avons beaucoup appris sur ce qu'est être un artiste aujourd'hui », commente aussi Maël.

Destiné aux élèves issus de milieux modestes, le stage qu'ils ont suivi à Marseille s'inscrit dans le programme « Égalité des chances » lancé en 2006 par la Fondation d'entreprise Culture & Diversité. Une initiative de Marc Ladreit de Lacharrière, directeur du groupe Fimalac. Celui-ci « a toujours eu un pied dans le social, un autre dans la culture », note Saïd Berkane, délégué général adjoint de la Fondation. Outre ses activités de mécénat, il a été ambassadeur de bonne volonté pour l'Unesco et a fondé Face [Fondation agir contre l'exclusion].

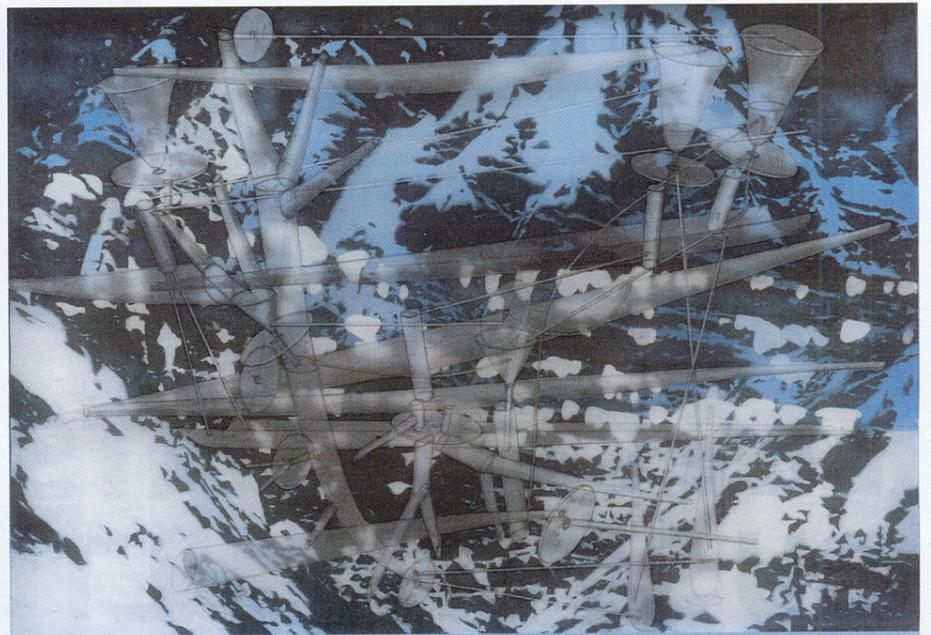
Le programme Égalité des chances associe les deux visées du milliardaire français : grâce à des partenariats noués avec l'Éducation nationale, le ministère de

la Culture et une cinquantaine d'écoles, il entend faciliter l'accès d'étudiants défavorisés aux filières d'enseignement supérieur dans les domaines artistique et culturel. En tout, la Fondation propose 13 programmes de découverte et d'information : outre l'école d'art de Marseille, devenue partenaire à l'arrivée de Pierre Oudart à sa direction en 2017, les lycéens sélectionnés par la fondation se voient offrir la possibilité de découvrir les Beaux-Arts de Paris, les Arts décoratifs, l'École du Louvre, l'Institut national du patrimoine, les Écoles supérieures des arts appliqués Boullé et Duperré, la Villa Arson à Nice, les écoles de cinéma la Femis et Louis-Lumière, ou encore l'École supérieure de journalisme de Lille et des écoles d'architecture...

Un accompagnement sur la durée

Le stage « Égalité des chances » est le premier jalon d'un accompagnement beaucoup plus large, qui se décline en trois volets. Une fois informés, les lycéens participants peuvent en effet bénéficier de divers appuis tout au long de leur formation, et même au-delà : s'ils candidatent à une école ou une classe préparatoire, la Fondation les aide à préparer le concours et prend intégralement en charge leurs frais d'inscription. Pendant leurs études, elle leur propose des bourses, une aide au logement et à la mobilité, un réseau Internet dédié, et même des prêts à taux zéro... Elle les oriente aussi vers des offres de stages et d'emplois, propose des ateliers pour « renforcer leur compréhension du secteur », mais aussi des parrainages et des résidences d'artistes. « Nous proposons un suivi sur le long terme, résume Saïd Berkane. Depuis quatorze ans, nous avons accompagné 2 100 jeunes au quotidien. Nous avons aussi développé l'accompagnement après les études, car les jeunes de milieux défavorisés ne partent pas avec les mêmes armes. »

● STÉPHANIE LEMOINE, ENVOYÉE À MARSEILLE



bernard
ensecrètement
moninot

galerie jean fournier
12 mars > 7 mai 2020

22 rue du Bac - 75007 Paris

Du mardi au vendredi 10h-12h30 / 14h-19h
samedi 14h-19h

t. 01 42 97 44 00

info@galerie-jeanfournier.com

galerie-jeanfournier.com

Prémonition de l'avalanche n°4, 2019, toile de soie polyester, acrylique sur papier marouflé sur contreplaqué de peuplier, 31 x 43 x 2,5 cm
© A. Morin / B. Moninot, galerie Jean Fournier, Paris, 2020 - design graphique : composite-agence.fr



UNIVERSITÉ
CÔTE D'AZUR

INPHYNI
INSTITUT DE PHYSIQUE DE NICE

AVIS DE PUBLICITÉ

Commande artistique
dans le cadre du 1% artistique

Conception, réalisation et installation d'une œuvre d'art s'inscrivant dans le projet de construction de l'Institut de Physique de Nice - InPhyNi.



Maître d'ouvrage : Université Côte d'Azur

Maître d'œuvre : AIA LIFE DESIGNERS

Lieu d'exécution : Institut Physique de Nice, Cours de l'Université, 06200 Nice

Le programme de la commande artistique élaboré par le comité artistique est disponible sur la plateforme <https://www.marches-publics.info/accueil.htm>

L'enveloppe totale du 1% est de 129 000 € TTC. Ce montant comprend :

- Les honoraires de l'artiste lauréat
- La cession des droits d'auteurs
- Le coût de la réalisation et de l'installation de la commande jusqu'à sa réception définitive
- Les taxes et cotisations

Cette 1^{ère} phase de la consultation porte uniquement sur le recueil de candidatures suite à la publicité du programme de la commande.